

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2014/128

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 4 AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 09/12/14

Date d'affichage de la convocation au siège : 09/12/14

Le Mardi 16 décembre 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30 à Léognan - salle des Halles de Gascogne

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	E	M. DANNE	Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	E	M.DARBO	Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	E	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

• Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur DANNE est élu secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

DECISION MODIFICATIVE N° 4 AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Vu, les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu, la délibération n° 2014/58 du 29 Avril 2014 approuvant le budget primitif 2014,

Considérant l'avis favorable du bureau

Il convient de procéder au vote de la décision modificative suivante :

En section INVESTISSEMENT:

- Il s'agit de répartir par crèche (opérations 11129 à 11135) des investissements massifiés à l'opération 11136. Cela concerne, principalement, des investissements de petits matériels.
- Il s'agit d'allouer des crédits à l'opération 11118, bassins versants en vue de la réalisation des études concernant la DIG. Les crédits étaient prévus initialement à l'opération 11145

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

1°) Procède aux modifications budgétaires suivantes :

SECTION INVESTISSEMENT

		DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
opé 11129 - 2188	Autres immo corporelles - Cadaujac		500,00		
opé 11131 - 2188	Autres immo corporelles - Castres		2 313,00		
opé 11134 - 2188	Autres immo corporelles - La Brède		500,00		
opé 11133 - 2188	Autres immo corporelles - Léognan		4 563,00		
opé 11130 - 2188	Autres immo corporelles - Martillac		500,00		
opé 11135 - 2188	Autres immo corporelles - SME		3 952,00		
opé 11132 - 2188	Autres immo corporelles - Saucats		2 869,00		
opé 11136 - 2188	Autres immobilisations corporelles - Crèches Services Techniques	15 197,00			
opé 11118 - 2031	Frais d'études bassins versants		110 000,00		
opé 11145 - 2031	Frais d'études bassins ecreteurs	110 000,00			
TOTAL INVESTISSEMENT		125 197,00	125 197,00	0,00	0,00
			0,00		0,00
				solde	0,00

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 16 décembre 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

